

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL)
du 19 juin 2023.

Le manque d'attractivité de notre département sera le maître mot de ce CSAL.

Il aura peut-être échappé à certains agents que M AUGIER a quitté le département... cette réunion s'est donc tenue en présence du nouvel AFIP, M.Xavier POLLET.

Premier changement notable, celui-ci est venu saluer physiquement les représentants du personnel et a entraîné une partie de l'équipe de direction avec lui.

En préambule à la réunion, Mme GONTARD a donc présenté son nouvel adjoint qui a également en charge le pôle Pilotage et Ressources.

Il nous a fait part de son parcours professionnel et de son souhait de rencontrer prochainement les organisations syndicales en réunion informelle.

Solidaires Finances Publiques 89 (SFP89) a donné lecture d'une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce-jointe.

En réponse à notre déclaration, Mme la Présidente a voulu rester dans son domaine de compétence en renvoyant au national bon nombre de sujets (rémunération, emplois...).

Concernant l'absence de communication sur le départ de M AUGIER, elle n'a pas souhaité nous répondre (pas de mise en cause intuitu personae) même si elle a indiqué que les personnes changent comme les méthodes.

SFP 89 est intervenu sur le mouvement local (cf déclaration liminaire) et notamment sur l'absence de communication auprès des agents sur les postes vacants et les départs à la retraite.

La Présidente précise que la situation peut changer en cours d'année et qu'il n'est donc pas nécessaire de communiquer sur les postes vacants. Par contre, les départs à la retraite seront diffusés sur Ulysse 89.

Le départ des « sachants » et l'arrivée de nouveaux agents pose un réel problème de formation.

Elle reconnaît par ailleurs, que le manque d'attractivité de notre département est une réelle difficulté et que cela a des conséquences sur le recrutement, notamment celui des cadres supérieurs (IP, IDIV).

Elle nous a assuré de sa pugnacité auprès de la DG pour obtenir des postes mais elle n'est pas responsable des arbitrages de celle-ci. Elle a conscience qu'un engagement de la DG pour recruter et combler les postes actuellement en intérim.

Elle continue de rencontrer les agents et constate qu'il y a une charge importante dans les services, notamment pour l'accueil de la sphère des particuliers et des professionnels (usagers et agents).

Concernant l'évocation du plan anti-fraude, elle nous a de nouveau assuré qu'elle était très attachée à maintenir l'ensemble des acteurs du contrôle fiscal et de garantir leur sécurité.

Le CSAL est une nouvelle instance et a lieu, pour l'instant, sans règlement intérieur. Elle se dit désolée de ne pas en avoir et note que « l'on devra faire sans... »

ORDRE DU JOUR

1- les 2 derniers PV de CTL ont été adoptés à l'unanimité.

2- Désignation du personnel aux conseils médicaux.

L'absence de dialogue social (nous vous renvoyons à notre déclaration liminaire) a conduit à désigner vos futurs représentants au conseil médical de l'Yonne sans concertation entre les organisations syndicales.

Le conseil médical est une instance consultative qui a remplacé la commission de réforme et le comité médical.

Le conseil médical se réunit en formation plénière pour se prononcer sur l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie lorsqu'un fait commis par le fonctionnaire ou une circonstance étrangère au service ne permet pas à l'administration d'établir elle-même le lien entre le service, la maladie et l'accident.

Le conseil médical se réunit également pour examiner diverses situations (mise à la retraite pour invalidité, attribution d'une rente, détermination d'un taux d'incapacité, attribution d'une allocation temporaire d'invalidité....).

Suite à un vote à bulletin secret, 7 candidats ont été éliminés et les représentants élus du conseil médical sont :

- 1) Pascal AUGÉAT-MALTER
- 2) Nadine ROGER
- 3) Cyrille MEAN
- 4) Olivier GAUTIER
- 5) Laurence PLECY
- 6) Hassan LARIBIA
- 7) Amandine HAROS
- 8) Floriane LAGRUÉ
- 9) Sarah DEJAUNE
- 10) Stéphanie DROCHE
- 11) Sylvain LEMÉE
- 12) Pascal KNOLL
- 13) Anne-Carole GRAILLOT

14) Yannick DA SILVA

15) Amanda BOINOT.

3-Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2022

Si l'outil est toujours intéressant car il permet de maintenir, au travers de plusieurs indicateurs, une veille sur l'état des services, il ne nous apprend malheureusement plus grand-chose que nous ne sachions déjà.

Solidaires Finances Publiques a néanmoins relevé :

- une augmentation importante du nombre de jours d'arrêt maladie de courte durée.
- que le taux de couverture des emplois diminue et le nombre d'emplois non pourvus augmente.
- que le taux de télétravailleurs augmente.

La direction conclut son analyse par le manque d'attractivité de notre département.

4-Observatoire interne

Comme indiqué en liminaire, les résultats de l'observatoire interne sont marqués cette année par une érosion notable des indicateurs sur de nombreux thèmes abordés, tels que notamment la charge de travail, le contenu et la motivation au travail, les marges de manœuvre et l'autonomie pour réaliser son travail, de même que la perception de l'efficacité du fonctionnement du service ou de la qualité du service rendu aux usagers.

Pour la première année, les agents étaient interrogés sur leur état d'esprit: il en ressort un moral partagé entre inquiétude et fatigue pour 40% d'entre eux, avec notamment une motivation et une satisfaction de travailler pour le ministère en nette diminution.

Il a été constaté également une certaine résignation et un mal être des agents et des charges de travail trop importantes.

Avec le NRP et les réformes en cours, les agents ont été essorés jusqu'au bout !

La Présidente reconnaît qu'il y a un travail de deuil à faire pour certains agents suite aux fermetures de services.

5-Formation professionnelle

M.Luc HERMANT a fait une présentation de l'activité du service.

Les moyens sont de 1,5 agents + 1 équipe locale de formation de 50 personnes.

Solidaires Finances Publiques a insisté sur la nécessité de former les agents contractuels qui ne doivent pas être exclus du dispositif de formation, d'autant plus que la direction se dit satisfaite de leur implication.

Parmi les différents formats de formation proposés (présentiel, distanciel, e-formation), il est évident que le présentiel est le plus adapté. Cependant, lorsque les formations ont lieu loin du domicile de l'agent, il pourrait être envisagé les assurer en distanciel.

SFP89 souligne que l'e-formation pour les métiers n'est pas adaptée et qu'elle est difficile à suivre au bureau. Il faudrait soit s'isoler, soit être en télétravail.

6-Le budget.

Sans entrer dans le détail des nombreux postes et chiffres, voici un petit résumé du budget :

Tout a été dépensé au niveau du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail, voire même un peu plus à hauteur de plus de 53000 €.

Des abondements ont été obtenus pour la chaudière de la rue des Moreaux et le réaménagement du SIP de Sens ainsi qu'une réserve de la délégation pour la porte du garage des Moreaux.

Si les frais d'affranchissements restent le poste de dépenses le plus important, elles continuent de baisser. Ceci est lié à la dématérialisation des avis de sommes à payer.

En conclusion, les dépenses sont bien gérées et l'exécution budgétaire a été globalement maîtrisée sur l'année 2022.

7-Questions diverses

7-1-SGC de SENS

La direction nous a fait part de grandes difficultés de fonctionnement et d'organisation du SGC de Sens ainsi que des exigences de plus en plus prononcées des élus. Les impératifs des missions ont été rappelés par la Direction et ont été perçus comme une pression sur les agents et l'encadrement, même si ce n'est pas le but recherché.

Afin de palier cette situation, elle a sollicité la Direction Générale pour mettre en place une médiation qui sera assurée par une cellule interne dédiée.

Nous avons rappelé que la création du SGC est consécutive au NRP et qu'avec la gestion des hôpitaux en plus, il était évident qu'il devenait une « méga structure ».

La médiation devrait permettre de mettre en place de nouvelles méthodes de travail et d'organisation.

A noter que l'assistante sociale est intervenue sur ce dossier.

Une première rencontre avec le médiateur est prévu le 06 juillet et le travail devrait débuter en septembre.

Tout ceci devra déboucher sur un plan d'action afin d'aider les agents et l'encadrement pour la réalisation de leurs missions.

7-2-SAPF de Joigny.

Un effondrement d'une partie des faux plafonds est intervenu sur le site quai du 1^{er} Dragon.

La direction reconnaît que c'est une situation d'urgence.

Une expertise a été réalisée et il est nécessaire de faire un état des lieux (les services techniques de la Mairie sont mobilisés).

Un risque supplémentaire a été identifié avec la pose en 2012 de papier kraft lié à la laine de verre vers les luminaires.

En attendant, la solution est de changer de bureau ou de télétravailler et de fermer l'accueil du public si besoin.

Solitaires Finances Publiques a par ailleurs demandé les plans de l'architecte pour les nouveaux locaux du SAPF et du SGC.

7-3-Autres QD

La directrice a reconnu que la réception du public durant la campagne IR avait augmenté de 20 à 25 %. Cette inflation est due notamment à la mise en place de GMBI et qu'il serait nécessaire de faire connaître France Service afin de diminuer l'accueil dans les SIP.

D'ailleurs, il y a une forte probabilité d'ouverture d'une maison France Service à Saint Florentin et on pourra alors rendre nos locaux.

Concernant les nouveaux recrutements de contractuels, une information sera faite sur Ulysse 89.

Une information sera également diffusée sur les départs en retraites des agents.

Pour le futur SGC de Joigny, la situation n'est pas optimale et il manque les CDL.

Les représentants de Solitaires Finances Publiques Hassan LARIBIA, Pascal AUGÉAT-MALTER, Nadine ROGER, François BACCON, Nadia MATTEONI.